

Bulletin Municipal

SAINT-ÉTIENNE-LE-MOLARD



N°19

2001

Les Propos du Maire

Je suis très fier d'être Maire de Saint-Etienne-le-Molard. Mon conseil municipal est un groupe de femmes et d'hommes très dynamique. Cette année nous fêtons le centenaire de la loi 1901 sur les Associations. Bravo à tous ces gens qui donnent de leur temps bénévolement, ces activités permettent aux nouveaux habitants de s'intégrer.

Nous avons beaucoup de projets et poursuivons le travail de l'ancienne municipalité. Le gaz va arriver dans notre village pendant l'année 2002, au Bourg et ses abords. A ce sujet, une réunion d'information sera communiquée. En même temps nous allons enfouir le réseau EDF et PTT. Une étude de zonage pour l'assainissement est en cours avec un diagnostic de réseau pour savoir si les canalisations existantes suffisent et étudier les extensions. En ce moment nous adhérons à un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui va nous donner la possibilité de continuer avec un PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce qui va nous ouvrir les portes des permis de construire pour les années à venir. Ce PLU demande peut être une explication: il va remplacer la carte communale, aujourd'hui caduque. Depuis avril 2001, une nouvelle loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) qui a pour objectif l'eau et l'environnement (Loi Voynet, Loi Chevènement) demande aux communes une mise en régularité avec le code de l'urbanisme. Les constructions sont nombreuses, la population augmente et l'effectif de l'école aussi (90 élèves y sont inscrits). Une garderie du soir a été mise en place, actuellement à titre provisoire (voir si l'effectif le justifie) et se complète avec celle du matin qui existe depuis 3 ans.

L'année 2001 ne nous a pas donné de subventions pour la réfection de la voirie. Des fossés ont été curés, les ponts changés. J'espère qu'en 2002, nous bénéficierons d'une aide du conseil général. A la cantine, l'électricité a été refaite ainsi que le carrelage sur tous les murs, le bac à évier changé. Au Bâtiment « Les Marronniers » une poutre maîtresse du toit a été réparée. Enfin un tracteur avec fourche a été acheté.

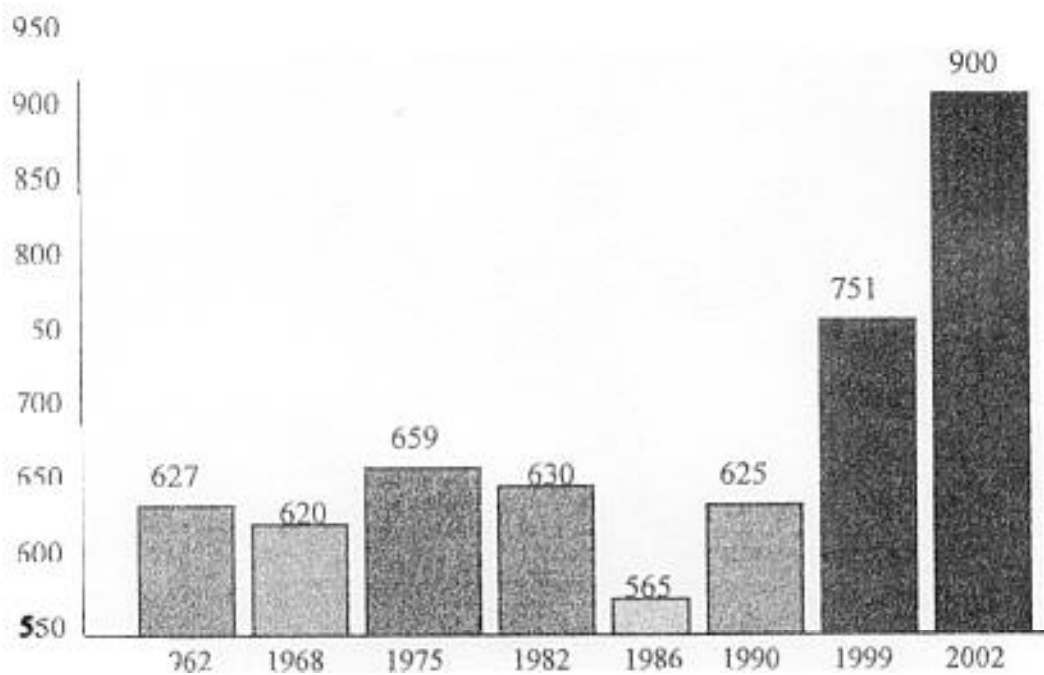
Je souhaite à toute la population mes meilleurs vœux. J'espère être à l'écoute de chacun et de pouvoir satisfaire selon mes possibilités et mes disponibilités.

Alain FLACHAT

VOTRE COMMUNE

Au **1** janvier 2002 Saint-Etienne-le-Molard compte environ 900 habitants soit une **densité de 54** habitants au km². La population a fortement augmenté depuis 1990 la commune a gagné environ 275 habitants.

La population depuis 1962



PERSONNEL COMMUNAL

Florence CESTELE : Adjoint administratif
Grégory PASSELEGUE: Agent d'entretien
Mauricette BESSET: Agent d'entretien
Josiane BALICHARD: Employée cantine + accueil périscolaire
Brigitte CREPIAT: Assistante maternelle C.E.C. + Réservation et entretien salle communale
Claudette FAYE : C.E.S. Assistante maternelle

De gauche à droite: Brigitte; Josiane; Grégory; Florence; Mauricette; Claudette



-Dans un souci de qualité de service et d'équilibre alimentaire et afin de conserver cette prestation , le contrat à durée déterminée de Josiane BALICHARD a été transformé en contrat à durée indéterminée

-Dans le cadre de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail le personnel bénéficie de ce régime depuis le 1er octobre 2001

COMMISSIONS

DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

<i>Syndicat</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
S.I.E.L. (syndicat électrification)	Michel DURY	Gilbert SIMON
Syndicat de la Bombarde	Francis MARTEL	GIRAUDIAS Michel
Syndicat du Forez	CHOSSONNERY Pierre	FECHE Gérard
SEMAFOR	BURELIER T.	BERNARD Jean Yves
Ramassage scolaire de Boën	Mr BERNARD Jean Yves Mr CHOSSONNERY Pierre	
Ramassage scolaire de l'Astrée	GUILLAUMIN Martine	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	GUILLAUMIN Martine, GUILLAUME Estelle , CHARRETIER Yvonne	CHOSSONNERY Pierre SIMON Gilbert
Espace Lignon Forez	BERNARD Jean Yves	BURELIER Thierry
CNAS	FLACHAT A.	DEFRADE Gérard
C.C.A.S.	GUILLAUMIN M., GUILLAUME E. SOUBEYRAND M. , BERNARD J.Y.	extra municipaux:METTON Y. CHOSSONNERY J. BERRUE C SIMON O.

COMMISSIONS COMMUNALES

NOM COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
VOIRIE	DEFRADE Gérard	POULARD Jacky, FECHE Gérard, JACQUET D.
CIMETIERE	FLACHAT Alain	CHARRETIER Y., DEFRADE G.
ORDURES MENAGERES	SIMON G. GUILLAUME E.	FECHE G. CHARRETIER Y.
ASSAINISSEMENT	MARTEL F. JACQUET D.	DEFRADE G. FLACHAT A. POULARD J.
URBANISME -FLEURISSEMENT	MARTEL F. GUILLAUMIN M.	SIMON G. CHARRETIET Y. GIRAUDIAS M.
SPORT-JEUNESSE-ANIMATION	BURELIER T. CHOSSONNERY P.	BERNARD J.Y. JACQUET D.
AGRICULTURE	POULARD J.	CHOSSONNERY P.
BULLETIN MUNICIPAL	FLACHAT A. CHARRETIER Y.	tous les membres du C.M.
BATIMENTS COMMUNAUX	FLACHAT A. MARTEL F.	JACQUET D. GUILLAUMIN M. DEFRADE G. CHARRETIER Y
FINANCES	JACQUET D. DEFRADE G.	SIMON G. GUILLAUMIN M. SOUBEYRAND M. CHARRETIER Y
EMPLOYES MUNICIPAUX	JACQUET D. FECHE G. BERNARD J.Y.	
ZONE ARTISANALE	FLACHAT A.	BURELIER T.
SALLES COMMUNALES	BURELIER T. CHARRETIER Y.	SOUBEYRAND M. GUILLAUMIN M.
ECOLE	SOUBEYRAND M. BURELIER T. GUILLAUME E JACQUET D.	
COMMERCE- ARTISANAT	BERNARD J.Y.	BURELIER T.

REALISATIONS 2001

TRAVAUX

- La rénovation de la cuisine de la cantine, commencée sous l'ancienne municipalité, a été achevée en août 2001 pour un montant de 4399,30 euros(28857,51f) ;(carrelage, électricité,peinture) avec une subvention du conseil général de 1273,31 euros (8355f).
- De l'entretien à l'ancien presbytère a été fait pour un montant de 2138,70 euros (14028,79f) (menuiserie,toiture,étanchéité).
- La toiture du bâtiment ' Les Marronniers' menaçant de céder, des travaux de consolidation ont été réalisés pour la somme de 3015,72 euros (19781,84f) avec une subvention du conseil général de 1349,47 euros(8850f).
- Le terrain de foot a été replanté pour un montant de 731,76 euros(4800f).Le matériel a été prêté par M. le Maire pour effectuer les travaux.
- 2 Km de fossés ont été curés.Les tuyaux d'entrée ont été changés.La fourniture a été payée par les propriétaires et les travaux pris en charge par la mairie.
- Suite au passage de la commission de sécurité à l'école,des travaux de remise aux normes s'imposaient (eau chaude,vanne police,seuil local cuve à fioul).

ACHATS

- Un tracteur équipé d'un chargeur pour un montant de 21011,29 euros (137825f) avec une subvention du conseil général de 7622,45 euros (50000f).L'ancien tracteur a été revendu 762,25euros (5000f).
- Dans un souci d'efficacité et afin d'améliorer les conditions de travail de l'employé communal du petit matériel a été acheté(tronçonneuse, taille haie,souffleur à feuilles) pour un montant de 2762,24 euros(18119,11f)
- Afin de répondre aux nouvelles exigences des normes le logiciel du secrétariat de la mairie a été changé : logiciel+formation :5999,84 euros (39356,38f).
- Poursuite de l'aménagement de la cour nord de l'école avec la participation des parents d'élèves.
Coût :579,31 euros(3800f)
Le sou des écoles a financé les tables de pique nique et la table de ping pong.

154924,12 euros

RECETTES



F.C.T.V.A	Excédent fonctionne capitalisé	Subvention Equipement non transférable	DGE	Groupement de collectivités	Autres	Cession : Réseaux d'électrification
27,7%	17%	17,8%	23%	0,3%	6,3%	7,9%